



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°809) DE MISE A  
DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ A  
L'ASSOCIATION «LES ACCENTS – DIRECTION  
MUSICALE THIBAUT NOALLY», A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-302  
EN DATE DU 26 JUILLET 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « les Accents-Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel, dans la salle Berlioz, le 14 août 2022 de 10 h à 22h30 et les 15, 16, 17 et 18 août 2022 de 9 h à 18 h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « les Accents-Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 865,50 € T.T.C.(huit cent soixante-cinq euros et cinquante centimes).L'utilisateur réglera aussi 710,47€ T.T.C. (sept cent dix euros et quarante-sept centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire, afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz le 14 août 2022 de 10 h à 22h30 et les 15, 16, 17 et 18 août 2022 de 9 h à 18 h ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220726-lmc1H9970H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 26/07/2022  
Date de Publication : 26/07/2022